

Vignes vierges

Parthenocissus inserta (A. Kern.) Fritsch. et *Parthenocissus quinquefolia* (L.) Planch.

F₃₋₃₅

Description

Nom français : Vignes vierges
Famille : Vitacées
Origine : Amérique du Nord

Espèce exotique envahissante dont il est prouvé qu'elle cause des dommages à l'environnement selon la liste établie par l'OFEV (OFEV 2022). **Sa mise en circulation et sa plantation sont interdites** selon l'art. 37, LPrPNP (al. 2 : prévention, al 3 : vente, plantation). Des mesures visant à lutter contre cette espèce doivent être entreprises (voir la fiche de lutte de l'espèce).

Caractéristiques morphologiques

Type

Arbustes grimpants.

Tige

Les jeunes rameaux ainsi que les bourgeons sont verts au printemps. L'écorce est brune rougeâtre chez les deux espèces.

Feuilles

Chez *Parthenocissus inserta*, les feuilles sont vertes, luisantes et lisses sur les deux faces. Les vrilles sont opposées aux feuilles chez les deux espèces. Elles sont munies de crampons souvent absents et de petite taille chez *Parthenocissus inserta* mais bien développés chez *Parthenocissus quinquefolia*. Chez *Parthenocissus quinquefolia*, les feuilles paraissent vert foncé dessus alors que la face inférieure est vert blanchâtre. En automne, elles deviennent rouge vif chez les deux espèces.

Fleurs

Chez *Parthenocissus inserta*, les inflorescences ne sont jamais terminales. Les pétales sont verdâtres chez les deux espèces.

Floraison

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

Fruits

Les fruits sont des baies bleu foncé. Ils sont généralement pruneux.



© Brigitte Marazzi



© Brigitte Marazzi



© Brigitte Marazzi

Habitat

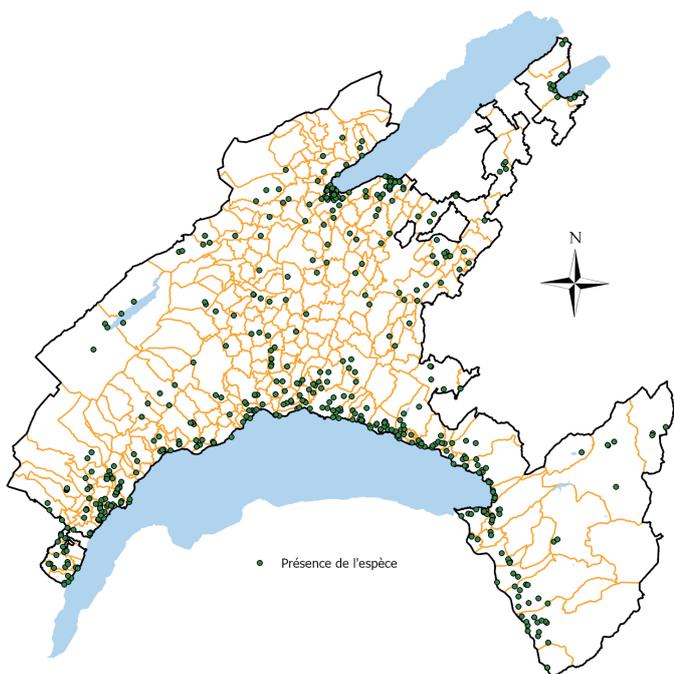
En Suisse, ces deux espèces colonisent les abords des voies ferrées et des routes mais aussi les lisières, les forêts alluviales ainsi que les zones rudérales de l'étage collinéen. On les retrouve aussi sur les murs des bâtiments et des façades. Généralement, elles semblent préférer les sols sablonneux ou limoneux, bien drainés mais humides au pH acide à neutre. Ces vignes tolèrent l'ombre.

Mode de reproduction et dissémination

Ces deux espèces ont été introduites volontairement en tant que plantes ornementales. Les fruits semblent appréciés des oiseaux et des petits mammifères. Les graines sont ainsi disséminées sur de longues distances.

Les vignes vierges peuvent se multiplier facilement végétativement. Les branches en contact avec le sol peuvent s'enraciner au niveau des nœuds. Les racines rhizomateuses émettent également de nouvelles pousses à intervalles réguliers. De nouveaux individus peuvent se former à partir de fragment de racines rhizomateuses. Dès lors, les dépôts illégaux de matériaux terreux ou de déchets de jardin dans les milieux naturels peuvent se révéler problématiques s'ils contiennent des fragments racinaires de ces espèces.

Distribution dans le canton de Vaud (Etat 2024)



Espèce proche (confusion possible)

Peu probable, hormis peut-être avec *Parthenocissus tricuspidata* mais les feuilles de cette espèce exotique sont en forme de cœur, indivises et trilobées.

Le houblon (*Humulus lupulus*), une espèce indigène, ressemble vaguement aux vignes vierges. Toutefois, les feuilles supérieures du houblon sont scabres et divisées en trois à cinq lobes.

Dangers et raisons d'agir

Santé

Les baies contiennent de l'acide oxalique et sont ainsi toxiques pour l'Homme. Toutefois, elles sont si âcres que les accidents semblent plutôt rares. Les cristaux d'oxalate contenus dans la sève pourraient provoquer des irritations et des éruptions cutanées chez l'être humain.

Economie

Les vignes vierges peuvent occasionner des dégâts aux infrastructures, notamment aux murs où elles s'accrochent. Elles peuvent également compromettre le rajeunissement des forêts.

Biodiversité

Les vignes vierges sont capables de couvrir des surfaces importantes et rentrent ainsi en compétition avec la végétation indigène. Elles peuvent entrer en concurrence avec les lianes indigènes comme la clématite (*Clematis vitalba*) ou le lierre (*Hedera helix*).

Information, contacts

Info Flora : <https://www.infoflora.ch>

Direction générale de l'environnement
Division Biodiversité et Paysage (BIODIV)



Impressum

Editeur : © Direction générale de l'environnement (DGE) - Division Biodiversité et Paysage, 2024

Document réalisé sur la base des fiches d'information Info Flora 2014.

Conception graphique : Atelier Nature et Paysage

Carte : © Info Flora et DGE-BIODIV